

Texte action du CSN des 18 et 19 mai 2016

Loi travail – déni de démocratie et amplification de la mobilisation pour le retrait

Devant ce passage en force manifeste (usage au Parlement du 49-3) au mépris tant de la représentation nationale que de l'opinion, le SNETAP-FSU :

- appelle l'ensemble de ses bureaux de sections d'établissement à mettre en débat, dans le cadre d'assemblées générales, les modalités d'actions, la grève et sa reconduction - AG à organiser soit en déposant des heures mensuelles d'info syndicale ou sur le temps du déjeuner...pour s'assurer la présence du plus grand nombre de collègues quelque soit leur catégorie ou leur service !
- demande à sa fédération, la FSU, une prise de position et d'appel à l'action de ses sections départementales et académiques dans le même sens.
- appelle par ailleurs l'ensemble des personnels de l'enseignement agricole public à signer massivement la pétition <http://motiondecensure.fr/> pour une censure citoyenne de la loi.

Enseignement Agricole Public - « Ça va mieux... Pas vraiment ! »

Voie professionnelle

« L'année bac pro », lancée par le SNETAP-FSU le 24 mars dernier dans les locaux d'AgroParisTech, est appelée à se décliner en région sur des thématiques spécifiques. Dès le 26 mai, un premier rendez-vous est fixé en Pays-de-Loire sur le LPA de Brette-les-Pins autour des questions d'individualisation et un second se profile courant juin en Aquitaine sur le LPA de la Tour Blanche autour des enjeux liés à l'installation.

Le Conseil Syndical National appelle ses sections à promouvoir ces initiatives auprès des personnels de nos EPL et ses syndiqué-e-s et sympathisants (des régions de proximité) à participer en nombre sur la base des autorisations spéciales d'absence le permettant.

Le Conseil Syndical National mandate le Secrétariat Général du SNETAP-FSU pour exiger une audience en urgence auprès du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, faute d'avoir obtenu de la part de ce dernier comme de celle de son administration les réponses qui s'imposent suite à la Lettre ouverte qui lui a été adressée le 22 avril dernier - <http://www.snetap-fsu.fr/Bac-Pro-Lettre-ouverte-a-Stephane.html>.

Le Conseil Syndical National mandate ses élus pour promouvoir, sur la base de nos mandats, les revendications mises en avant dans une Tribune « OUI ! Les lycéens professionnels ont un avenir » à paraître au niveau national, tribune écrite conjointement par l'Intersyndicale de l'Enseignement Professionnel (FSU-CGT-SNAC-SUD) et une dizaine d'universitaires :

- le Secrétariat Général pour porter ces orientations fortes à l'occasion de l'audience à venir courant juin avec le Ministre de l'Agriculture, suite à la remise du rapport des inspecteurs du CGAER (prévue fin mai), mission d'évaluation de la réforme de la voie professionnelle obtenue de haute lutte par le SNETAP-FSU ;
- les Secrétariats Régionaux pour promouvoir ces orientations dans le cadre des PREA-PRSEAP-CPRDF en cours de ré-écriture.

Budget de l'Enseignement Agricole Public – rentrées à venir

Le Conseil Syndical National dénonce, pour nombre de nos établissements, l'in-capacité manifeste d'accueillir l'ensemble des élèves et étudiants qui font le choix de l'Enseignement Agricole Public (classes entrantes et classes de première en particulier), en rupture avec la mission de service public qui est la sienne.

Le SNETAP-FSU a commencé par être entendu par le Cabinet du Ministre sur cette in-capacité d'accueil en regard des générations montantes des jeunes du « baby boom des années 2000 » – une seconde réunion du groupe de travail sur cette question spécifique (issu du CTEA-DGER) se tiendra début juin et doit permettre d'aboutir à un diagnostic contradictoire (sinon partagé) sur la base des analyses de nos sections locales et régionales. **Le Conseil Syndical National mandate** :

- ses sections régionales pour finaliser les expertises de terrain en cours sur les effectifs prévisionnels pour la rentrée à venir en regard des structures de nos lycées.
- le bureau national pour demander une audience au Ministre de l'Agriculture sur les orientations et arbitrages politiques nécessaires en faveur de l'Enseignement Agricole Public, afin de lui redonner enfin la priorité, une priorité ne pouvant se traduire que par des choix budgétaires à la hauteur des enjeux - 6ème schéma, note rentrée 2017 ou encore attitude tendancieuse en soutien aux MFR (un droit de réponse dans les publications du ministère sera demandé), autant de sujets majeurs sur lesquels le Ministre doit se positionner sans ambiguïté !

Le Conseil Syndical National appelle enfin ses sections locales et régionales, confrontées à cette perspective d'élèves rejetés de nos classes ou de menaces de gel ou de regroupements de sections qui conduiraient à dégrader l'offre de formation publique et les conditions d'étude de nos usagers, à :

- saisir sans délai les délégués élèves et étudiants, ainsi que les représentants et associations de parents d'élèves siégeant dans les CI et CA de nos établissements. Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU fera de même en s'adressant à la FCPE comme à la PEEP ;
- adresser, d'ici la première semaine de juin, des courriers aux parlementaires dans leurs circonscriptions, avec demande de rendez-vous et d'interventions auprès du Ministre de l'Agriculture (questions écrites, orales, courriers de saisine...)
- remobiliser les Comités régionaux de Défense et de Développement de l'EAP à la faveur d'une part de la parution à venir d'une Tribune nationale du CCDEAP pour « Redonner un nouveau souffle à l'Enseignement Agricole Public et en faire un atout » et d'autre

part de la remise en chantier des projets régionaux pour l'Éducation.

Paris, le 19 mai 2016

